

Désignation	Périmètre (m)	Surface à broyer (m <sup>2</sup> )	Surface à scarifier (m <sup>2</sup> ) (Intégralité de la surface broyée ou contour d'une bande de 10m de large)	Nombre passage scarification	Aménagement d'un chenal Dimensions	Décompactage mécanique (m <sup>3</sup> )	Nombre d'abattage Ø compris entre 20/40 cm	Nombre d'abattage Ø compris entre 40/60 cm	Nombre d'abattage Ø compris entre 60/80 cm	Accès	Commentaires
<b>Lus la Croix Haute</b>											
Isclé gb 1.1	350	2 346	2 346	2	161 ml (3m large au pied par 1,2m H) V = 579 m <sup>3</sup>		41			Pré en rive gauche 220 m à l'amont de la zone de travail	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés en bord de route
isclé gb 1.3	133	597	597	2	48 ml (3m large au pied par 1,2m H) V = 173 m <sup>3</sup>		33			rampe existante rive droite à 125 m à l'aval de la zone de travail	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés en bord de route
Isclé 1 gb 1.4	204	2 358	0	0	65 ml (3m large au pied par 2m H) V = 390 m <sup>3</sup>	1 328	84			Par le chemin rural en rive gauche au droit de la zone de travail	Décompacter à la pelle le contour de l'isclé broyé ainsi que la rive droite du chenal créé. La profondeur devra atteindre la cote du fond du lit. Le volume indiqué correspond au volume maximale théorique. Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés au bord de la piste en rive gauche
isclé 2 gb 1.4	38	51	0	0		25				Option 1. Même accès que isclé 1 gb 1.4 Option 2. Si accord du riverain, possibilité d'accès par la rive droite à 135 m à l'amont de la zone de travail	Purger l'isclé à la pelle jusqu'à la cote du lit, déplacer et remblayer bois et alluvions dans l'anse d'érosion en cours en rive gauche au droit de la zone de travail
Isclé 3 gb 1.4	40	93	0	0		112				Option 1. Même accès que isclé 1 gb 1.4 Option 2. Si accord du riverain, possibilité d'accès par la rive droite à 135 m à l'amont de la zone de travail	Purger l'isclé à la pelle jusqu'à la cote du lit, déplacer et remblayer bois et alluvions dans l'anse d'érosion en cours en rive gauche au droit de la zone de travail
<b>Sous total</b>	<b>765</b>	<b>5 445</b>	<b>2 943</b>			<b>1 465</b>	<b>158</b>				
<b>Saint Julien en Beauchêne</b>											
isclé 1 gb 2.4	273	1 948	1 948	2						aménager une rampe en rive gauche autour de la maison de pays, ou en rive droite (transalpes) A définir avec le maigre d'ouvrage	
isclé 2 gb 2.4	222	1 515	1 515	2			4			aménager une rampe en rive gauche autour de la maison de pays, ou en rive droite (transalpes) A définir avec le maigre d'ouvrage	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés en rive gauche autour de la maison de pays
isclé 3 gb 2.4	91	352	352	1			6			aménager une rampe en rive gauche autour de la maison de pays, ou en rive droite (transalpes) A définir avec le maigre d'ouvrage	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés en rive gauche autour de la maison de pays

Désignation	Périmètre (m)	Surface à broyer (m <sup>2</sup> )	Surface à scarifier (m <sup>2</sup> ) (Intégralité de la surface broyée ou contour d'une bande de 10m de large)	Nombre passage scarification	Aménagement d'un chenal Dimensions	Décompactage mécanique (m <sup>3</sup> )	Nombre d'abattage Ø compris entre 20/40 cm	Nombre d'abattage Ø compris entre 40/60 cm	Nombre d'abattage Ø compris entre 60/80 cm	Accès	Commentaires
isclé 4 gb 2.4	163	1 213	1 213	2			14	1		aménager une rampe en rive gauche autour de la maison de pays, ou en rive droite (transalpes) A définir avec le maître d'ouvrage	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés en rive gauche autour de la maison de pays
isclé 5 gb 2.4	295	2 639	2 639	2						aménager une rampe en rive gauche autour de la maison de pays, ou en rive droite (transalpes) A définir avec le maître d'ouvrage	
isclé 6 gb 2.4	163	1 311	1 311	2						aménager une rampe en rive gauche autour de la maison de pays, ou en rive droite (transalpes) A définir avec le maître d'ouvrage	Attention ligne HT
isclé 7 gb 2.4	246	1 479	1 479	2	109 ml (3m large au pied par 1 m H) V = 109 m <sup>3</sup>					aménager une rampe en rive gauche autour de la maison de pays, ou en rive droite (transalpes) A définir avec le maître d'ouvrage	
isclé 8 gb 2.4	278	2 320	2 320	2	168 ml (3m large au pied par 1 m H) V = 168 m <sup>3</sup>		22			aménager une rampe en rive gauche autour de la maison de pays, ou en rive droite (transalpes) A définir avec le maître d'ouvrage	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés
isclé 1 gb 2.3	77	326	326	1	58 ml (3m large au pied par 1 m H) V = 58 m <sup>3</sup>					Option 1 : Idem isclé 1 gb 2.2 (la limite aval de l'isclé étant située à 320 m de la zone de travail) Option 2 : créer une rampe sur l'enrochement situé à l'amont du pont en rive droite	
isclé 2 gb 2.3	248	2 365	2 365	2			8			idem isclé 1 gb 2.3	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés sur la zone de dépôt existante en rive droite à l'amont du pont
isclé 3 gb 2.3	80	267	267	1						idem isclé 1 gb 2.3	
isclé 1 gb 2.2	502	7 745	7 745	2			65			Par la piste en rive gauche parcelle de dépôt de grumes forestières, 320 m à l'amont de la zone de travail	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés sur la zone de dépôt existante en rive gauche
isclé 1 gb 2.1	217	1 484	1 484	2			11			Piste en rive gauche du Buëch	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés sur la zone de dépôt existante en rive gauche
isclé 2 gb 2.1	178	675	675	1			16			Piste en rive gauche du Buëch	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés sur la zone de dépôt existante en rive gauche
isclé 3 gb 2.1	296	1 685	1 685	1			18			Piste en rive gauche du Buëch	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés sur la zone de dépôt existante en rive gauche
isclé 4 gb 2.1	120	689	689	1			5			Piste en rive gauche du Buëch	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés sur la zone de dépôt existante en rive gauche

Désignation	Périmètre (m)	Surface à broyer (m <sup>2</sup> )	Surface à scarifier (m <sup>2</sup> ) (Intégralité de la surface broyée ou contour d'une bande de 10m de large)	Nombre passage scarification	Aménagement d'un chenal Dimensions	Décompactage mécanique (m <sup>3</sup> )	Nombre d'abattage Ø compris entre 20/40 cm	Nombre d'abattage Ø compris entre 40/60 cm	Nombre d'abattage Ø compris entre 60/80 cm	Accès	Commentaires
isclé 5 gb 2.1	370	2 980	4 270	1	88 ml (5m large au pied par 1,2m H) V = 528 m <sup>3</sup>					Piste en rive gauche du Buëch	Scarification d'une bande de 10 m sur l'intégralité du contour de l'isclé (surface supplémentaire hors zone de broyage)
isclé 5 bis gb 2.1	102	421	0	0						Piste en rive gauche du Buëch	Scarification comprise dans isclé 5 gb 2.1
isclé 6 gb 2.1	133	773	773	2	67 ml (5m large au pied par 1,2m H) V = 402 m <sup>3</sup>		17			Les Glacières, Piste en rive droite du Buëch accès transalpes	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés au bord de la piste en rive gauche
Isclé 1 amont pont de baumugne	123	668	668	2						Option 1 : aménager une rampe volumineuse par la rive gauche à l'amont du pont Option 2 : aménager une rampe par la rive droite mais il faudra fermer la route A définir avec le maître d'ouvrage	
Isclé 2 amont pont de baumugne	249	919	0	0		1 838	13	2		Option 1 : aménager une rampe volumineuse par la rive gauche à l'amont du pont Option 2 : aménager une rampe par la rive droite mais il faudra fermer la route A définir avec le maître d'ouvrage	Retournement mécanique d'une bande de 4 m à la pelle mécanique, la profondeur devra atteindre la cote du fond du lit.
<b>Sous total</b>	<b>4 426</b>	<b>33 774</b>	<b>33 724</b>			<b>1 838</b>	<b>199</b>	<b>3</b>			
<b>La Faurie</b>											
Isclé aval de la Rochette	0	0	0	0	204 ml (5m large au pied par 1,5m H) V = 1530 m <sup>3</sup>	1 056				Chemin en rive droite du Buëch à 350 m à l'amont de l'isclé, passage sous la voie ferrée, hauteur limitante	Retournement mécanique d'une bande de 4 m à la pelle mécanique, la profondeur devra atteindre la cote du fond du lit. Pas de broyage à prévoir.
isclé 1 gb 4.1	162	600	600	1						Par la piste agricole en rive droite, chemin accédant au lit du Buëch	
isclé 2 gb 4.1	181	570	570	1				4		Par la piste agricole en rive droite, chemin accédant au lit du Buëch	les pins seront débités en 2 m et enstérés sur place
isclé 3 gb 4.1	91	368	368	1						Par la piste agricole en rive droite, chemin accédant au lit du Buëch	
isclé 4 gb 4.1	419	5 751	2 030	2	120 ml (5m large au pied par 1,2m H) V = 720 m <sup>3</sup>					Par la piste agricole de la Valette en rive gauche du Buëch (poste gaz)	Chenal à aménager sur la partie amont de l'isclé rejoignant un chenal marqué sur la partie aval Scarifier uniquement une bande de 10 m sur la rive droite du chenal créé
<b>Sous total</b>	<b>853</b>	<b>7 289</b>	<b>3 568</b>			<b>1 056</b>		<b>4</b>			
<b>Aspres sur Buëch</b>											
isclé 1 gb5.1	325	1 183	1 183	1						Par la rive droite, piste existante menant au lit à l'aval de l'isclé	
isclé 2 gb5.1	164	697	697	1			1			idem isclé 1 gb 5.1	
isclé 1 gb5.2	285	1 810	1 810	2						Par la piste rive droite à l'amont du centre CFTP	
isclé 2 gb5.2	410	2 262	2 262	1			39			Idem isclé 1 gb 5.1	Les pins seront billonnés et enstérés en limite de la zone scarifiée
isclé 3 gb5.2	260	1 003	1 003	1			18			Idem isclé 1 gb 5.1	Les pins seront billonnés et enstérés en limite de la zone scarifiée
isclé 4 gb5.2	276	1 551	1 551	1			26			chemin à l'amont du pont d'aiguebelle en rive gauche (après les palox) fermé par la végétation, éclaircie à prévoir	Les pins seront billonnés et enstérés en limite de la zone scarifiée

Désignation	Périmètre (m)	Surface à broyer (m <sup>2</sup> )	Surface à scarifier (m <sup>2</sup> ) (Intégralité de la surface broyée ou contour d'une bande de 10m de large)	Nombre passage scarification	Aménagement d'un chenal Dimensions	Décompactage mécanique (m <sup>3</sup> )	Nombre d'abattage Ø compris entre 20/40 cm	Nombre d'abattage Ø compris entre 40/60 cm	Nombre d'abattage Ø compris entre 60/80 cm	Accès	Commentaires
isclé 5 gb5.2	236	1 757	1 757	1						chemin à l'amont du pont d'aigubelle en rive gauche (après les palox) fermé par la végétation, éclaircie à prévoir	Incertitude pour intervenir sur cet isclé liée à l'impact potentiel sur la prise d'eau
isclé 6 gb5.2	637	7 718	7 718	2			7			chemin à l'amont du pont d'aigubelle en rive gauche (après les palox) fermé par la végétation, éclaircie à prévoir	Les arbres non broyés seront billonnés et enstérés en limite de la zone scarifiée
isclé 1 gb5.3	264	933	933	1						aval du pont d'Aigubelle en rive droite (tête de l'isclé)	
isclé 2 gb5.3	544	4 500	4 500	1	229 ml (5m large au pied par 1,5m H) V = 1717 m <sup>3</sup>		8			aval du pont d'Aigubelle en rive droite	Les arbres non broyés seront billonnés et enstérés en limite de la zone scarifiée  Volume maximal théorique pour le chenal
isclé 3 gb5.3	172	841	841	1	109 ml (5m large au pied par 1,5m H) V = 817 m <sup>3</sup>		9			aval du pont d'Aigubelle en rive droite	Le point amont du chenal à aménager sera connecté au chenal de l'isclé 2. Les arbres non broyés seront billonnés et enstérés en limite de la zone scarifiée Volume maximal théorique pour le chenal
isclé 4 gb 5.3	197	926	926	1						aval du pont d'Aigubelle en rive droite	
isclé 5 gb 5.3	260	2 450	2 450	2	118 ml (5m large au pied par 1,5m H) V = 885 m <sup>3</sup>				4	aval du pont d'Aigubelle en rive droite	Les arbres non broyés seront billonnés et enstérés en limite de la zone scarifiée  Volume maximal théorique pour le chenal
<b>Sous total</b>	<b>4 030</b>	<b>27 631</b>	<b>27 631</b>				<b>108</b>		<b>4</b>		
<b>Aspremont</b>											
Isclé 1 gb 7.1	457	7 065	0	0	202 ml (5m large au pied par 1,5m H) V = 1515 m <sup>3</sup>	4 570	34	6	3	Prés en rive gauche ou par la piste à l'amont en rive droite selon l'accord des riverains	Bande de 10 m à décompacter à la pelle contournant l'isclé coté buech et la rive gauche du nouveau chenal créé Les arbres non broyés seront billonnés et enstérés en limite de la zone scarifiée  Volume maximal théorique pour le chenal
Isclé 2 gb 7.1	144	1 197	1 197	2			16	6		Prés en rive gauche	Les arbres non broyés seront billonnés et enstérés en limite de la zone scarifiée  Volume maximal théorique pour le chenal
Isclé 3 gb 7.1	239	2 934	2 934	2			15			Prés en rive gauche	
Isclé 1 Chauranne	142	820	820	2	74 ml (3m large au pied par 0,8m H) V = 178 m <sup>3</sup>		22	5		À l'amont du pont chemin menant au lit du Chauranne en rive droite et rive gauche	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés en bord de chemin Volume maximal théorique pour le chenal
Isclé 2 Chauranne	377	1 909	1 909	1			39			À l'amont du pont chemin menant au lit du Chauranne en rive droite et rive gauche ou par le Buech (idem isclé 3 gb 7.1)	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés en bord de chemin
Isclé 3 Chauranne	253	1 092	1 092	1			20	4		À l'amont du pont chemin menant au lit du Chauranne en rive droite et rive gauche ou par le Buech (idem isclé 3 gb 7.1)	Les bois valorisables seront débités en 2 m, transportés et enstérés en bord de chemin
<b>Sous total</b>	<b>1 612</b>	<b>15 017</b>	<b>7 952</b>			<b>4 570</b>	<b>146</b>	<b>21</b>	<b>3</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>11 686</b>	<b>89 156</b>	<b>75 818</b>			<b>8 929</b>	<b>611</b>	<b>28</b>	<b>7</b>		